



## DEMANDE INFO SUR ABUS DE FAIBLESSE

Par **titi95**, le **28/07/2009** à **10:20**

Bonjour,

Pouvez-vous me renseigner concernant un litige qui est arrivé à ma grand-mère.

Depuis bientôt 1 an une grande entreprise a contacté ma grand-mère et des commerciaux sont allés la voir pour lui faire différents travaux, qui n'étaient pas du tout obligatoires !

Les travaux et devis se sont déroulés sur plusieurs mois :

- changement d'une porte d'entrée (alors que l'ancienne était en bon état),
- volets roulants et fenêtre (volet roulant posé dans un petit garage NON NECESSAIRE !)
- pompe à chaleur (machine disgracieuse mise en fonctionnement de partout dans la maison alors que seule 2 pièces suffiraient, trop complexe de plus),
- ballon thermique (alors qu'il y a déjà une chaudière, une pompe pour 4 personnes alors que ma grand-mère habite seule).

Tout ceci fait d'une manière plus que douteuse, pas de finitions, branchement en direct sur des prises .... Pour un montant de près de 30 000 euros !!

Ma grand-mère veuve depuis peu et ayant plus de 65 ans n'a pas osé faire machine arrière et dire NON, pour moi il s'agit là d'abus de faiblesse !!

Sa situation financière est depuis désastreuse, plus de chéquiers, un crédit à vie ...

Pensez-vous que je puisse faire quelque chose pour elle qui puisse aboutir à un remboursement ?

Cordialement.

Par **FABRICE1**, le **14/06/2010** à **17:18**

BONJOUR,

si vous souhaitez dénoncer ce professionnel "escroc", je recherche des témoignages en vue de la diffusion d'un reportage télévisé... n'hésitez pas à me contacter.

cordialement.

coach34@hotmail.fr